

Fiche descriptive de l'offre de formation

Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides V2

Élément de contexte :

La Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides a été mise au point par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / UMS PatriNat et de nombreux partenaires dont le Cerema. Une 2^{ème} version est parue en 2025.

Cette méthode s'inscrit dans la démarche « Eviter Réduire Compenser » les impacts des aménagements sur l'environnement. Elle consiste à effectuer les diagnostics fonctionnels d'une zone humide impactée par un projet ainsi que d'une zone humide restaurée en compensation afin de comparer l'équivalence fonctionnelle. Elle permet d'évaluer rapidement les fonctions des zones humides en France métropolitaine et de vérifier qu'un certain nombre de principes de la compensation sont bien respectés, comme l'équivalence, l'additionnalité ou la proximité.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les champs d'application et d'investigation de la Méthode ;
- Apprendre à évaluer les fonctions des zones humides avec la Méthode dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'aménagement ;
- S'exercer à interpréter les résultats de la Méthode ;
- Asseoir son expertise sur les éléments de la Méthode dans le cadre de la rédaction d'avis technique ou d'instruction d'un dossier d'autorisation environnementale ;
- En compléments, connaître quelques actions écologiques mobilisables en zones humides.

Public :

- Chargés d'études en bureaux d'études
- Chargés d'études en collectivités territoriales
- Agents instructeurs en Police de l'eau DDT(M)
- Agents concernés en DREAL
- Agents concernés dans les établissements publics (OFB)

Prérequis :

Cette formation nécessite des bases sur les zones humides (pédologie, habitats), la compensation et en système d'informations géographiques (SIG - utilisation de QGis). La connaissance du guide d'évaluation des fonctions des zones humides ([Guide Zone Humide-V2-2023-p1-154-BAT-web.pdf](#)) avant la formation est un atout pour l'acquisition des connaissances.

Outils et méthodes pédagogiques :

- Étude d'un cas concret d'une zone humide d'impact et d'une zone humide de compensation
- Visite de terrain, étude des habitats, sondages pédologiques
- Manipulation des tableurs Excel et de QGis
- Mise en application des apports méthodologiques par des exercices et études de cas
- Exemples de mesures de restauration de zones humides

Modalités d'évaluation : Un questionnaire à choix multiples sera soumis aux apprenants.

Durée : 3.5 jours

Date et lieux : du 9 juin (9h00) au 12 juin (12h00) 2026 à Saint-Médard-en-Jalles en Gironde

Matériel nécessaire : Clé USB, appareil photo, carnet de notes, vêtements de pluie, bottes ou chaussures de terrain

Intervenants :

Kevin BAIRD (Cerema), 06 58 57 84 87, kevin.baird@cerema.fr

Stéphanie CRIADO (Cerema), 06 99 07 23 56, stephanie.criado@cerema.fr

Guillaume GAYET (PatriNat OFB - MNHN - CNRS - IRD), 07 77 69 26 20, guillaume.gayet@mnhn.fr

Vanessa RAUEL (Cerema), 06 99 52 75 00, vanessa.rauel@cerema.fr

Programme :

JOUR 1 : Mardi 09/06/2026 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Sensibilisation aux zones humides et réglementation : fonctions et enjeux de préservation, point réglementaire, Doctrine ERC
- Identification des champs d'investigation et d'application, compréhension de la mécanique
- Diagnostic de contexte : exposé et pratique
- Mise en pratique de la méthode sur le site d'impact (SIG et tableur Excel)

JOUR 2 : Mercredi 10/06/2026 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Interface de dimensionnement et diagnostic fonctionnel : exposé et pratique
- Mise en pratique de la méthode sur le site de compensation (SIG et tableur Excel)

JOUR 3 : Jeudi 11/06/2026 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Visite d'un site d'impact et d'un site de compensation
- Mise en pratique de la méthode (suite)
- Interprétation du cas d'étude et des indicateurs, exercices

JOUR 5 : Vendredi 12/06/2025 – 9h00-12h00

- Référentiel d'actions écologiques et matrice de trajectoire
- Retours d'expérience d'actions écologiques
- Bilan, quizz d'évaluation, temps d'échange

Tarif :

1 750 € HT/stagiaire (TVA : 0 %)

Formation non payante pour les Services de l'État et l'OFB

Coordinatrice de session : Stéphanie CRIADO - stephanie.criado@cerema.fr

Inscriptions à partir du lien suivant :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=726425&lang=fr>

Date limite d'inscription : 05/05/2026